

ZONES D'AFFECTATION

Zones à bâtir et autre zones



ZONE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT

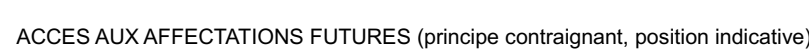


ELEMENTS SUPERPOSES

Secteurs superposés



ORIENTATION DE FAÎTE DE TOIT



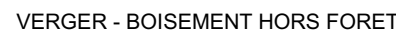
LIMITE DE CONSTRUCTION



Eléments protégés superposés



ARBRE - BOISEMENT HORS FORET (en zone à bâtir)



Périmètres superposés



SECTEUR A PRESCRIPTIONS PARTICULIERES (PPS)



de superposi



BATIMENT EXISTANT NON SOUMIS A L'IBUS

LES COTATIONS DE LA ZONE A BATIR NE SONT PAS MENTIONNEES SUR LE PLAN.
LES DONNEES NUMERIQUES SONT DISPONIBLES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-AUBIN.
mail:commune@saint-aubin.ch, OU AU BUREAU URBASOL SA, mail:info@urbasol.ch

Mis à l'enquête publique par publication dans la feuille officielle (FO) n° 7 du 14 février 2025

Adopté par le Conseil communal de la commune de Saint-Aubin, le

Le Secrétaire : Le Syndic :

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement,
le

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

